

En outre, le Canada a versé des cotisations d'un montant d'environ 90.7 millions de dollars aux 13 Institutions spécialisées des Nations Unies et à l'Agence internationale de l'énergie atomique (AIEA) dont il est également membre (sans compter ses contributions aux Institutions de Bretton Woods). En définitive il a versé, tant aux Nations Unies qu'aux organismes qui lui sont reliés, soit à l'Agence internationale de l'énergie atomique (AIEA) et à l'Association des Nations Unies au Canada, un total d'environ 376.9 millions de dollars pour la période du 31 mars 1945 au 31 mars 1968. Le total pertinent pour 1968-1969 atteindra environ 36.48 millions de dollars.

Les efforts tentés par les Nations Unies pour maintenir la paix et la sécurité sont bien connus du grand public. Malheureusement, celui-ci accorde beaucoup moins d'intérêt aux travaux plus discrets, mais tout aussi constructifs, que l'ONU entreprend dans les domaines économique et social. Cette activité importante se complète de programmes spéciaux (Office de secours et de travaux des Nations Unies, Haut Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés, Fonds des Nations Unies pour l'enfance, Programme des Nations Unies pour le développement et Programme alimentaire mondial de l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture), sans oublier les programmes connexes des 13 Institutions spécialisées et de l'AIEA. Considéré dans l'ensemble, c'est là un immense effort pour venir à bout des éternels ennemis de l'humanité: l'analphabétisme, la faim et la maladie. C'est en même temps contribuer grandement à faire régner la stabilité politique et économique dans les régions peu développées du globe.

On trouvera ci-après une brève description des travaux entrepris par les Nations Unies dans le cadre du maintien de la paix ainsi que dans les domaines économique et social. Un tableau des contributions du Canada à ces importantes activités (pour la période du 31 mars 1945 au 31 mars 1968) figure à l'Annexe A. L'Annexe B montre un tableau des sommes versées par le Canada à l'ensemble des Nations Unies en 1967 et l'Annexe C permet de comparer le total des versements effectués par les dix principaux pays qui contribuent à soutenir librement les programmes des Nations Unies.

Maintien de la paix et finances de l'ONU

Aux termes de l'Article premier de la Charte, les buts des Nations Unies sont notamment de "maintenir la paix et la sécurité internationales et à cette fin: prendre des mesures collectives efficaces en vue de prévenir et d'écartier les menaces à la paix et de réprimer tout acte d'agression". Depuis 1945, l'ONU a pris part à des opérations militaires en Corée, au Pakistan et en Inde (Groupes d'observateurs militaires des Nations Unies pour l'Inde et le Pakistan depuis 1949, et Mission d'observation des Nations Unies pour l'Inde et le Pakistan, 1965-1966); au Proche-Orient (Force d'urgence des Nations Unies ou FUNU, 1957-1967), et Organisme des Nations Unies chargé de la surveillance de la trêve en Palestine, ou ONUST depuis 1956); au Liban (Groupe d'observation des Nations Unies au Liban, ou GONUL, 1958); au Congo (ONUC) 1960-1964; en Irian occidental (Autorité exécutive temporaire des Nations Unies, ou AETNU, 1962-1963); au Yémen (Mission d'observation des Nations Unies au Yémen, 1963-1964); et à Chypre (UNFICYP, depuis 1964). Le Canada a donné son appui à toutes les activités de maintien de la paix et des effectifs militaires canadiens ont pris part à toutes les opérations mentionnées plus haut. Il y a actuellement près de 900 militaires canadiens dans l'ONUST parmi les Groupes d'observateurs militaires en Inde et au Pakistan et dans la Force des Nations Unies à Chypre.